

REGLEMENT 2025 - GOLF ENTREPRISE

1^{ère} DIVISION DEPARTEMENTALE (DD1)

CD 44 / CD 49

Sommaire

1. Organisation et rôle du CDGOLF44	2
2. Terrains.....	2
3. Dates	2
4. Organisation du Championnat Départemental DD1.....	2
5. Inscriptions des équipes :.....	2
6. Recording :	2
7. Classements / Résultats	2
8. Tarifs.....	3
9. Divers	3

Le règlement général des épreuves sportives Golf Entreprise est régi par le Vademecum de la Ligue de Golf des Pays de Loire :

[Lien vers le Vademecum](#)

1. Organisation et rôle du CDGOLF44

- Rechercher et réserver les terrains pour la saison à venir.
- Négocier (en cohésion avec la Ligue) et entériner les tarifs de G.F. avec les différents golfs.
- Etablir les feuilles des rencontres pour la saison.
- Contrôler les feuilles de scores après chaque manche.
- Etablir les tableaux des résultats et des classements de chaque poule.
- Publier les résultats en fin de saison (en relation avec la Ligue).
- Gérer les montées et descentes en fin de saison (en relation avec la Ligue).
- Assurer la relation avec la Ligue, le CD44, les assos et les golfs.

Le comité de l'épreuve est la Commission Golf Entreprise du CDGOLF44 qui se réserve le droit, si besoin, de prendre diverses décisions dans l'intérêt sportif et du bon déroulement de l'épreuve.

2. Terrains

Les différentes manches se dérouleront uniquement sur les golfs 18 trous.

3. Dates

Le calendrier des 5 manches par saison est déterminé par la Ligue ces Pays de Loire chaque début d'année.

4. Organisation du Championnat Départemental DD1

- Une seule poule de 6 équipes (4 joueurs par équipe)
- Départs 4 par 4 (avec rencontre 2 contre 2) ;
- 9 premiers trous en Match Play – Formule double en Greensome Brut
- 9 derniers trous en Match Play – Formule Individuel Brut

5. Inscriptions des équipes :

Chaque association devra payer sa cotisation annuelle au CD d'un montant de 40€, et la somme de 40€ pour engager une équipe en 1^{ère} division départementale (DD1).

Les inscriptions des équipes pour chaque manche se feront via l'Extranet de la FFG.

6. Recording :

A chaque manche, il y aura 1 ou 2 associations en charge du RECORDING ; afin de recueillir les feuilles de match et vérifier le bon règlement des GF des assos auprès de l'accueil.

Elle a également la charge du contrôle des résultats (valider que chaque feuille soit dûment complétée et signée), ainsi que du bon déroulement de la compétition ; avant transmission des résultats aux représentants des CD pour validation.

7. Classements / Résultats

- Le premier de la poule de chaque CD monte en ligue (DR4).

Si ce dernier refusait la montée, alors une autre équipe de la poule serait invitée à monter par ordre de priorité du classement de la DD1.

A défaut de volontaire, l'équipe de DR4 qui devait descendre serait maintenue.

Compte tenu qu'il y a 4 équipes qui descendent de DR4 en DD1, l'attribution de la 3^{ème} et 4^{ème} place qualificative pour la montée de DD1 vers la DR4 se fera proportionnellement au nombre de descentes pour chaque CD.

Exemples :

- Si 2 équipes du CD44 et 2 équipes du CD49 descendent de la DR4 vers la DD1 ; alors il y aura 2 places attribuées pour la montée à chaque CD.
- Si 3 équipes du CD44 et 1 équipe du CD49 descendent de la DR4 vers la DD1 ; alors il y aura 3 places attribuées pour la montée au CD44 et 1 pour le CD49 (et inversement).
- Si 4 équipes du CD44 descendent de la DR4 vers la DD1 ; alors il y aura 3 places attribuées pour la montée au CD44 et 1 pour le CD49 (et inversement).
- Le dernier de la poule de chaque CD descend en 2^{ème} division départementale (DD2)

8. Tarifs

Le prix du green-fee est négocié par les CD chaque début d'année auprès de chaque golf.

Le green-fee est à acquitter à l'accueil par chaque association le jour de la compétition.

L'équipe n'ayant pas acquitté le jour même l'intégralité de ses green-fees à l'accueil du club se verra disqualifiée.

9. Divers

Toutes les autres dispositions du règlement seront régies par le VADEMECUM de la Ligue.

CD 44 : entreprise@cdgolf44.fr

CD 49 : cd49ge@gmail.com

Frédérique GAUTHIER & Alain NAIL
Commission golf entreprise CD44

Laurent FRANCOIS et Rodolphe LAMI
Commission golf entreprise CD49